Ami du Clergé du 27 octobre 1938

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Instructions du dimanche. — LXI. *Fête des Saintes Reliques :* Légitimité du culte des saintes reliques, 577. — LXII. *Fête de la Dédicace :* La maison de Dieu, 578. — LXIII. *23e Dim. après la Pentecôte :* Une double leçon de confiance, 579.
Pour l'anniversaire de l'Armistice. — I. Souvenir, union, 580. — II. Après l'alerte, 581.
Pour la fête de S. Martin. — Nos raisons de fêter S. Martin, 582.
Panégyrique de S. Jean de la Croix. — Une vie de sainteté, une doctrine d'amour, 584.
Courtes instructions sur le Symbole. — LXI. La persévérance, 586. — LXII. Les modes exceptionnels de rémission des péchés, 588.
Entretiens sur l'Action catholique. — VIII. L'enseignement du catéchisme, tâche d'action catholique, 591.
Le mot sur la Sainte Vierge. — « Ave, Maria purissima », 592. — Marie et la Trinité, 592.

INSTRUCTIONS DU DIMANCHE

LXI

Fête des Saintes Reliques

LÉGITIMITÉ DU CULTE DES SAINTES RELIQUES

Mes frères,

Le 1er novembre, l'Eglise honorait les saints dont l'âme est entrée au ciel ; aujourd'hui, elle honore leurs corps. La plupart sont demeurés sur la terre, où ils dorment leur dernier sommeil dans la paix de nos cimetières en attendant le grand réveil de la résurrection. Un grand nombre cependant sont placés sur les autels, et leurs reliques reçoivent nos hommages de vénération.

Les hérétiques, qui blâment le culte que nous rendons aux saints, blâment plus sévèrement encore celui que nous rendons à leurs précieux ossements. Ils ont pour les saintes reliques une sorte de haine, à en juger par l'acharnement qu'ils ont mis partout à les profaner et à les brûler.

Ils ont tort, et pour vous le prouver, je veux vous montrer la légitimité du culte que nous rendons aux reliques des saints, soit qu'il s'agisse de leurs corps, ou des linges qui ont touché ceux-ci, ou simplement des lieux qu'ils ont habités et où ils reposent.

I

Et tout d'abord il est permis, il est louable, il est avantageux d'honorer les corps et les membres des saints.

Pourquoi serait-il défendu de faire ce que faisaient les patriarches et les premiers chrétiens ? — Nous voyons dans l'Ancien Testament de quel respect Joseph et ses frères entourent le corps de leur père, le saint patriarche Jacob ; ils lui font des funérailles magnifiques et reconduisent en grande pompe sa dépouille mortelle au pays de Chanaan, pour y être ensevelie dans le tombeau de ses ancêtres et y devenir un objet de vénération. — Lorsqu'ils quittent l'Egypte, les Israélites ont soin d'emporter avec eux les reliques de Joseph, qui les y avait amenés et protégés, et pendant quarante ans ils veillent précieusement sur elles, en attendant de pouvoir les réunir à celles de ses pères. — Espéraient-ils quelque secours, quelque protection de ces restes sacrés ? Je ne sais ; du moins Dieu semble les y encourager en permettant qu'un mort ressuscite au contact des ossements du prophète Elisée.

Le culte dont les premiers chrétiens entourent les restes des saints leurs frères, et particulièrement des martyrs, est plus frappant encore. Nous lisons dans la vie de S. Cyprien que, au moment où ce saint évêque allait avoir la tête tranchée, les fidèles étendirent des linges autour de lui pour recueillir son sang. Il en fut de même pour quantité de martyrs, et l'on voit encore, dans les catacombes, des fioles pleines de sang qu'ils ont versé pour leur foi et l'amour de Jésus-Christ.

Les premiers chrétiens n'entourent pas de moins de respect le corps et les membres mutilés de ces saints confesseurs de la foi. Les païens le savent, et pour enlever cette consolation aux frères des martyrs, ils font disparaître les corps de leurs victimes ; ils les jettent à la mer, comme celui de S. Barthélemy ou de S. Clément, à l'égout comme celui de S. Sébastien, ou bien ils les brûlent, comme celui de S. Polycarpe. Mais, chaque fois qu'ils le peuvent, les chrétiens les rachètent à prix d'or, s'il le faut. Il arrive même que Dieu fait un miracle pour les leur rendre. C'est ainsi que S. Sébastien apparaîtra à sainte Lucine pour lui révéler l'endroit où son corps a été jeté et la prier de le recueillir. S. Etienne apparaît de même à l'évêque de Jérusalem pour lui apprendre le lieu de sa sépulture.

Dieu n'approuve pas seulement de cette façon le culte rendu aux reliques de ses serviteurs, il le fait encore en permettant que des miracles se produisent sur leur tombeau ou au contact de leurs restes sacrés. S. Augustin nous parle de malades guéris par les reliques de S. Etienne ; nous voyons des prodiges semblables accomplis par les reliques des saints Gervais et Protais à Milan, et par quantité d'autres saints.

Mais pourquoi remonter si haut ? Est-ce qu'à notre époque des faveurs extraordinaires ne sont pas obtenues par ceux qui vont prier sur les tombeaux de S. Pierre Fourier à Mattaincourt, du Saint Curé d'Ars et de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus ? Or, m. f., Dieu récompenserait-il ainsi le culte que nous rendons aux restes bénis de ses saints, s'il n'approuvait pas ce culte ?

II

Mais, m. f., tout le monde ne peut pas aller prier sur le tombeau des saints, ni le faire devant quelqu'un de leurs membres. C'était difficile dans les premiers siècles de l'Eglise, alors que le corps des saints était intégralement conservé là où le saint était mort, et où il fallait faire un long et pénible voyage pour aller le vénérer. Que faisait-on alors ? On envoyait comme reliques des linges qui avaient touché leurs restes, ou quelque objet qui leur avait appartenu. Et souvent ces objets n'avaient pas moins de vertu que les corps saints qu'ils avaient touchés. C'est ainsi que nous lisons au chap. 19e des Actes des apôtres que les mouchoirs et les linges qui avaient touché le corps de S. Paul guérissaient les malades qui les touchaient en invoquant le saint

apôtre. Et quoi d'étonnant à cela ? L'hémorroïsse de l'Evangile ne fut-elle pas guérie par le seul contact de la frange du manteau du Sauveur ? Dès que cette femme a touché son manteau, Jésus déclare qu'une vertu est sortie de lui. Pourquoi, afin d'honorer et de glorifier ses fidèles serviteurs, n'attacherait-il pas une vertu semblable aux linges, aux vêtements et aux objets qui furent en contact avec eux pendant leur vie ou après leur mort ?

Entourez donc de respect, m. f., ces sortes de reliques si vous avez le bonheur de vous en procurer. Elles sont nombreuses aujourd'hui et consistent le plus souvent en petits sachets renfermant de la poussière de quelque lieu saint ; ou bien, ce sont des images sur lesquelles sont fixés de petits morceaux d'étoffe ayant touché le corps ou la châsse de quelque saint. Ces modestes reliques, recevez-les avec reconnaissance lorsqu'on vous les offre, conservez-les avec piété, servez-vous-en même pour obtenir quelque faveur : l'Eglise ne s'y oppose pas.

Toutefois, souvenez-vous bien que ce n'est pas cette relique qui d'elle-même peut vous obtenir cette faveur, mais le saint à qui elle appartint ou dont elle a touché le corps. C'est l'intercession de ce saint, de cette sainte, qui vous obtiendra de Dieu la grâce que vous sollicitez, en récompense de la confiance que vous mettez en eux. En sorte qu'en définitive c'est toujours à Dieu qu'aboutit le culte que nous rendons aux saints et à leurs reliques. Ils n'ont de pouvoir, d'efficacité, que par lui, comme le manteau de Notre-Seigneur n'avait de vertu que celle qui lui venait de son divin propriétaire.

III

Il est peut-être un peu osé de donner le nom de reliques aux lieux que les saints ont sanctifiés et rendus célèbres par leur naissance, leur vie ou leur mort. Et cependant, tout nous y parle d'eux, et ils semblent encore tout imprégnés par le parfum de leurs vertus. Ne sont-ce pas de vraies reliques, cette petite église d'Ars où S. Jean-Marie Vianney opéra tant de conversions et fit tant de miracles, et le presbytère voisin qui fut le témoin de tant d'héroïques pénitences, et dont les murs furent si souvent rougis par le sang qu'à coups de discipline le saint faisait gicler de ses membres meurtris ? Ne sont-ce pas des reliques vénérables que cette grotte de Lourdes où la Sainte Vierge apparut dix-huit fois à Bernadette, et tant d'autres endroits où elle daigna se montrer à la terre ? Ne sont-ce pas des reliques plus précieuses encore, ces lieux saints de Palestine, Nazareth où Jésus a vécu si longtemps en compagnie de Marie et de Joseph, Bethléem où il est né, Jérusalem et le Calvaire dont le sol a bu son précieux sang ? Oui, tous ces lieux saints méritent notre respect et ont de tout temps été un objet de vénération pour les fidèles. S. Jérôme, écrivant à Marcella pour l'engager à venir de Rome visiter la Terre Sainte, affirme que déjà de son temps on voyait des Gaules, de la Bretagne, de la Perse, de l'Arménie, de l'Inde, de l'Egypte, de l'Ethiopie et de tout l'Orient les pieux pèlerins affluer à Bethléem et à Jérusalem. S. Jean Chrysostome mourait d'envie d'aller en pèlerinage à Rome afin d'y vénérer les tombeaux des saints apôtres : « Oh ! s'écriait-il, qui me donnera la consolation d'aller me prosterner aux pieds de Paul et de demeurer attaché à son sépulcre ? Oh ! si je pouvais être assez heureux pour voir les cendres de ce corps qui accomplit en lui ce qui manquait aux souffrances de Jésus-Christ ! Je vous aime, ô Rome, non pour votre grandeur, non pour votre antiquité, non pour votre beauté, non pour la multitude que renferme vos murs, non pour l'étendue de votre empire, non pour vos richesses, non pour vos victoires et pour vos héros ; mais ce qui fait que je vous aime, c'est que vous renfermez les corps de Pierre et de Paul ! »

En vénérant les lieux saints, en nous y rendant en pèlerinage, nous ne faisons donc que rester fidèles aux plus anciennes traditions de l'Eglise ; nous continuons de faire ce que faisaient les premiers chrétiens et ce qui s'est fait pendant tout le Moyen Age. Et Dieu semble l'avoir pour agréable, puisqu'il accorde en ces lieux des grâces qu'il n'accorde pas ailleurs.

Mais pour les obtenir, ces grâces, il ne faut pas visiter ces lieux saints uniquement par curiosité, nous y rendre comme on se rend en excursion, en quête de distractions et de plaisirs ; il faut les visiter avec foi, recueillement et piété, et n'y rechercher les traces de ceux qui y ont vécu qu'avec le désir de les suivre et de devenir des saints à notre tour. Ainsi soit-il.

LXII

Fête de la Dédicace

LA MAISON DE DIEU

Mes frères,

Qu'est-ce qui rend notre église si auguste et si vénérable ? Est-ce l'étendue de ses dimensions, la longueur de sa nef, l'élévation de ses voûtes ? Est-ce la beauté de son architecture, la pureté de son style ? Est-ce la richesse de ses décorations au jour de nos grandes fêtes paroissiales ? Non : ce qui lui donne je ne sais quel cachet de majesté, de grandeur et de sainteté, c'est qu'elle est la maison de Dieu.

I

La maison de Dieu ! « Mais, direz-vous peut-être, Dieu n'est-il pas partout ? L'univers tout entier n'est-il pas un temple magnifique où toute créature chante les louanges du Créateur ? » J'en conviens. Cependant il n'est pas moins vrai, ainsi que nos divines Ecritures nous l'apprennent, qu'il y a des lieux que Dieu a plus particulièrement adoptés pour y être honoré, béni et invoqué ; des lieux dont il a dit : « J'ai choisi pour moi ce lieu. Mes yeux seront ouverts et mes oreilles attentives à la prière de celui qui m'invoquera en cet endroit. Je l'ai choisi et sanctifié de façon que mon nom y soit à jamais, et que mes yeux et mon cœur y demeurent toujours attachés. » Or notre église est un de ces lieux privilégiés que Dieu a daigné adopter pour en faire sa demeure, et en y entrant, chacun de nous peut se dire : « C'est ici la maison de Dieu ! »

II

Aussi bien notre instinct religieux ne s'y trompe pas. Quand nous voulons nous recueillir et prier, quand nous voulons ployer le genou devant notre Créateur, quand nous voulons avoir cette douce impression que Dieu nous entend, qu'il nous voit et qu'il a pitié de nous, où allons-nous ? N'est-ce pas à l'église ? Quand la douleur nous visite, quand le

remords nous tourmente, quand nous avons une décision importante à prendre, quand nous sommes assaillis par quelque violente tentation, quand nous voulons solliciter pour nous ou pour ceux qui nous sont chers quelque grâce particulière, n'est-ce pas à l'église que nous venons chercher la lumière, la consolation, la force, les faveurs divines ?

III

Puis, est-ce que tout ici ne nous crie pas bien haut que nous ne sommes pas dans une maison ordinaire, mais dans la maison de Dieu ? Regardez bien. Et ce bénitier placé à l'entrée et qui nous invite à nous purifier avant de franchir l'enceinte sacrée ; — et cette nef assez vaste pour contenir à l'aise les flots pressés du peuple chrétien, profonde et mystérieuse comme pour faciliter le recueillement ; — et ces colonnes qui s'élancent vers le ciel, sveltes et gracieuses, symbole de l'élévation de l'âme par la prière ; — et ces arceaux hardiment jetés dans les airs et qui se croisent et s'unissent pour former au tabernacle un diadème royal ; — et ces fenêtres ogivales semblables à des mains qui se joindraient pour prier ; — et ces anges adorateurs et ces statues de saints qui sont comme une représentation en raccourci de la cour du divin Roi ; — et cette lampe du sanctuaire qui brûle nuit et jour devant le tabernacle ; — et cet autel autour duquel flotte un léger nuage d'encens et sur lequel on offre le saint sacrifice; — et jusqu'à ces prie-Dieu qui invitent les genoux à se fléchir et les fronts à s'incliner dans l'adoration et la prière ; — oui, vraiment, tout le proclame, c'est ici la maison de Dieu.

IV

Mais on peut être dans la maison de quelqu'un en l'absence du propriétaire : il vous a invités à venir, à vous rassembler chez lui, mais il n'y est pas... C'est le cas pour nos frères séparés, les protestants. Eux aussi, ils ont des églises, des temples (comme ils disent), et souvent très beaux, très riches. Ils y viennent prier Dieu, chanter ses louanges, écouter sa parole. Mais à leur culte il manque quelque chose. Le Dieu auquel ils s'adressent n'est pas là en personne, au milieu d'eux ; et c'est ce qui rend leurs temples si froids et si nus, on dirait des corps sans âme.

Voulez-vous me permettre à ce propos de vous citer une charmante anecdote ? C'est en Angleterre, en pays hérétique, que le fait s'est passé. Il y a quelques années, un pasteur protestant, ébranlé déjà par la grâce et attiré vers notre sainte religion, entra un jour avec sa petite fille, une enfant de 5 ans, dans une église catholique de Londres. L'attention de l'enfant fut attirée par la lampe du sanctuaire. « Père, pourquoi cette lampe ? — Mon enfant, c'est pour indiquer la présence de Jésus qui est là, derrière cette petite porte dorée. » Quelques instants après, le père et la fille entrèrent dans un temple protestant. Là, point de tabernacle, point de lampe. « Père, pourquoi n'y a-t-il pas de lampe ici ? — Mon enfant, c'est que Jésus n'y est pas. » Et depuis lors, l'enfant ne parla plus que de l'église catholique, elle ne voulait plus aller au temple protestant. « Je veux aller, disait-elle, là où est Jésus. » Ce fut pour le père le coup décisif de la grâce. Il comprit comme son enfant que l'on n'est bien que là où Jésus est présent

Et nous aussi, m. f., comprenons donc bien notre bonheur. Le Dieu que nous adorons, que nous aimons, que nous invoquons, il est là, au milieu de nous, dans cette église, véritablement et réellement présent. C'est bien, comme l'appelle la Sainte Ecriture, l'Emmanuel, c'est-à-dire notre Dieu avec nous. Bien cher aux Juifs était le temple de Jérusalem qui renfermait l'Arche d'alliance avec les tables de la Loi ; où parfois le Seigneur manifestait sensiblement sa présence et son pouvoir par quelque prodige. Mais tout cela, ce n'était que des indices de la divinité, ce n'était pas Dieu lui-même, tandis qu'ici nous avons la réalité vivante, notre Dieu en personne.

Et quel Dieu bon, accessible à tous et je dirais familier ! — Vous voulez l'entretenir : point de long voyage à faire, il est là, à deux pas de vous, partout où se trouve une église. — Vous allez l'aborder : soyez sans crainte ; pour vous présenter devant lui, vous n'aurez point à faire antichambre longtemps à la porte, comme chez les grands de la terre. Entrez sans frapper, point n'est besoin de recommandation, de présentation, d'étiquette, de cérémonial pour parvenir jusqu'à lui. A toute heure du jour, la porte est ouverte à tous, petits et grands, pauvres comme riches, ignorants et savants. — Ce que vous avez à lui dire, exposez-le simplement, il est là dans son tabernacle ; il vous voit, il vous écoute. Il est tout à votre disposition. — Vous plaît-il de prolonger votre visite ? Qu'à cela ne tienne ! N'a-t-il pas dit qu'il fait ses délices d'habiter avec les enfants des hommes ?

* *

Oh ! m. f., aviez-vous réfléchi à toutes ces vérités si belles et si consolantes ? Hélas ! vous pourriez peut-être dire avec plus de raison que le patriarche Jacob : « Le Seigneur mon Dieu est vraiment présent dans cette église et je ne le savais pas, » ou plutôt je le savais, mais je me suis comporté jusqu'ici comme si je l'avais ignoré... Je le savais, et je me suis laissé aller en sa présence à toutes sortes de distractions et peut-être d'irrévérences... Je le savais, je savais qu'il est dans l'église comme un roi dans son palais, les mains pleines de grâces, ne demandant qu'à m'en faire participer, et je n'ai même pas daigné me déranger pour aller les lui demander... Je le savais, je savais qu'il attend ma visite, qu'il l'exige même à certains jours, et je la lui ai refusée.

Faisons tous ici notre examen de conscience, et prenons la résolution de ne jamais regarder l'église, de n'y entrer jamais, sans nous dire : « C'est ici la maison de Dieu. » Ainsi soit-il.

LXIII

23e Dimanche après la Pentecôte

UNE DOUBLE LEÇON DE CONFIANCE

Mes frères,

Chacun des deux miracles dont nous venons de relire le récit porte avec soi les leçons les plus utiles à notre vie spirituelle. Toutefois il en est une qui leur est commune à l'un et à l'autre, et que nous allons dégager, en complétant l'un par l'autre les évangélistes : c'est la délicate bonté de Jésus et la confiance qu'elle doit nous inspirer.

I

Voici venir vers l'Homme-Dieu un chef de la synagogue, personnage très en vue en chaque cité d'Israël. Ferons-nous un jugement téméraire en pensant qu'il partageait à son égard l'hostilité jalouse de ses collègues et des Docteurs de la Loi ? Peut-être même, à la manière des Pharisiens, attribuait-il ses miracles à la possession du démon.

Une épreuve providentielle s'est abattue sur son foyer. Sa fille unique est atteinte d'une maladie qui l'a menée aux portes du tombeau. Pour l'en arracher, il a épuisé vainement tous les moyens humains. La mort est imminente.

Il reste cependant une suprême ressource à tenter. Lui a-t-elle été suggérée par une mère au désespoir ou en a-t-il eu spontanément l'idée ? Peu importe. Il a appris que le grand thaumaturge est aux portes de Capharnaüm. Pourquoi ne l'implorerait-il pas en faveur de son enfant bien-aimée ? S'il est bon, comme on le dit, pourrait-il repousser un pauvre père en détresse, fût-il même jusque-là son ennemi ?

On devine qu'il y a lutte en son âme entre son orgueil de haut dignitaire et son amour paternel. Mais c'est la soumission, ou la perte de son enfant. Dans cette cruelle alternative, le parti de Jaïre est vite pris. Sans perdre de temps, il se porte au devant de Jésus.

Moment décisif que ce tête-à-tête ! Humble, timide, et tout angoissé, Jaïre expose sa requête. Quel accueil va-t-elle recevoir ?

Le monde, — nous probablement, — le monde dirait : « Seigneur, cédez aux supplications de ce père infortuné ; mais d'abord humiliez-le ; faites-lui sentir l'opposition entre sa démarche et son inimitié d'hier. »

Oui, mais les pensées de Jésus ne sont pas nos pensées. Son cœur n'est pas accessible à nos basses rancunes. Il ne voit à ses pieds qu'un père affligé qui s'abaisse et qui implicitement reconnaît sa puissance : il suffit... O force irrésistible de l'humilité ! O vertu conquérante des larmes ! O victoire éclatante de la foi sur le cœur d'un Dieu ! Jésus s'achemine aussitôt vers la demeure du chef de la synagogue ; et quand tout à l'heure un messager viendra annoncer à Jaïre que sa fille n'est plus, il lui dira avec quel accent : « Ne crains rien, aie seulement confiance ; elle vivra. » L'événement justifiera la promesse.

Se peut-il plus de délicatesse unie à tant de bonté ?

II

La marche du Christ à travers une foule des plus denses a été interrompue par l'approche furtive auprès de lui d'une pauvre malade qu'une légitime pudeur empêche de révéler, en public surtout, son infirmité. Tous les médecins qu'elle a consultés n'ont réussi qu'à la faire souffrir sans résultat et presque à la ruiner. Lasse de ces traitements coûteux et inutiles, elle a résolu, elle aussi, de recourir à Jésus.

Elle a imaginé un expédient qui sauvegardera sa réserve et qui devra assurer la cessation de ses maux. Dans la vérité de sa foi, elle s'est dit que toute la personne du Christ rayonnait certainement la puissance dont il est revêtu, et qu'il lui suffirait d'un simple contact de son manteau pour que la vertu s'en fît sentir à elle-même. Saintement audacieuse et habile, elle se fraye donc un passage, et parvenue jusqu'à Jésus elle se baisse derrière lui ; émue, presque tremblante, elle touche la frange de son vêtement, et soudainement elle se relève guérie.

Il nous semble que le Sauveur devait respecter le louable silence de cette femme et opérer secrètement le miracle qu'elle était venue chercher. Mais, je vous le demande, qu'est-ce qui était préférable : ou d'épargner à cette infirme un instant de confusion en l'obligeant à un aveu même pénible, ou de faire éclater à ce prix, devant la foule, la grandeur de sa foi pour sa glorification à elle et pour l'enseignement des générations futures ?

Vous vous expliquez dès lors les questions de Jésus, enquête qui se termine par la même recommandation que tout à l'heure : « Ayez confiance, ma fille, votre foi vous a sauvée. »

* *

Confiance ! Condition de ses grâces ou exhortation à les espérer, ce mot, ce sentiment revient-il assez souvent sur les lèvres du Maître !

La confiance ! Ah ! c'est qu'elle est comme la réplique de son amour. C'est elle qu'appellent toutes ses déclarations, tous ses miracles. S'il aime en Dieu, en Père, en Ami, on comprend que ce serait lui faire injure que de la lui refuser. Serait-ce la peine que du ciel il soit descendu dans la crèche, revêtu de notre nature, qu'il ait vécu de notre vie de travail, qu'il ait accepté de mourir sur la croix et qu'il se soit fait notre nourriture pour n'avoir pas gagné notre cœur ? Lui témoigner sa confiance, on le sent, c'est être sûr d'avoir raison du sien.

Répétons-nous, m. f., ce mot si encourageant. Oui, confiance en notre Dieu de toute bonté. Confiance toujours et quoi qu'il advienne dans notre vie, puisque Jésus nous aime. Confiance pour nous ! Confiance pour les nôtres ! Confiance pour l'Eglise ! Confiance pour notre patrie ! Confiance pour le temps et pour l'éternité ! Ainsi soit-il.

POUR L'ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

I

SOUVENIR, UNION

Mes frères,

Pourquoi sommes-nous rassemblés, en ce jour de la Saint-Martin, qui est dans nos campagnes le jour traditionnel où l'on fait les comptes ?

C'est pour faire les comptes de notre *souvenir* des chers morts de la Grande Guerre, et pour établir le budget de l'*union* qui doit régner entre nous tous.

Et ce devoir ne se dresse-t-il pas de toute la hauteur de sa majesté, au lendemain du formidable cauchemar qui, il y a six semaines, nous a hantés jour et nuit, et jetés en plein dans la fièvre d'inquiétudes terribles ?

I. — *Souvenir*

Nous savons, particulièrement ceux d'entre nous dont la vie s'allonge, que l'oubli et l'ingratitude poussent à foison, souvent chez ceux à qui nous avons fait le plus de bien, et que la reconnaissance est une fleur plutôt rare dont le précieux parfum n'embaume guère nos jours.

C'est vous dire l'édifiante et réconfortante impression qui s'exhale de votre pieuse présence devant l'autel eucharistique et sous les plis du drapeau de la France.

Le vent de l'indifférence ne dessèche donc pas votre cœur et n'atrophie pas votre mémoire ; vous n'oubliez pas vos braves camarades qui ont lutté, qui ont souffert sous les brûlants rayons du soleil, dans les vagues de boue, dans les cagnas profondes, en plein dans les tempêtes de la mitraille, dans les nappes de gaz, et qui sont morts pour les autels et les foyers, pour les berceaux et les tombes, pour le droit, la justice et la liberté, comme on disait alors. Vous ne manquez pas de joindre à leur souvenir celui non moins sacré des nombreuses victimes civiles qui ont été sauvagement abattues. Et tout cela vous met les larmes aux yeux et de l'émotion plein l'âme.

Et votre souvenir, ceci mérite d'être souligné, est complet ; il n'y a pas de « manque ». Le tact de votre bon sens, la noblesse de vos sentiments, le bon aloi et la délicatesse de votre fidélité ne permettraient jamais de l'amputer ni de l'écorcher, je pourrais dire, de le profaner. J'en ai pour garant votre double démarche : à l'église, pour y prier pour nos héros, et au monument des morts, pour exalter leur valeur. En votre âme reconnaissante se rencontrent très heureusement et le recours à Dieu, le Maître, le Juge, de qui relèvent tous les empires, qui fait la loi aux rois et leur donne, quand il lui plaît, de grandes et terribles leçons ; et le culte de l'amour de la Patrie, qui, grâce à Dieu, n'est pas encore devenu chez nous un vieil article de bazar en liquidation ou à grand rabais, comme l'auraient voulu certains pacifistes bien mal inspirés, qui devraient au moins avoir la pudeur de se taire, puisqu'ils n'ont, pour beaucoup, ni dépensé une fatigue, ni produit un effort, ni versé une goutte de sueur ni de sang pour notre cher pays.

II. — *Union*

C'est justement parce que dans nos poitrines ardemment françaises bat un cœur tout chaud de souvenir que je viens vous demander de cimenter plus que jamais cette fidélité par l'union.

Pendant les années terribles, ensemble, avec les autres qui sont tombés, nous avons souffert de la souffrance physique et des angoisses morales. Sous la capote bleu-horizon tous les sangs ont été mêlés. Et après l'horrible tragédie de plus de quatre ans, une immense espérance de rénovation avait traversé la terre de France. Mais des langues téméraires, des plumes pernicieuses ont jeté à tous les vents leurs théories malfaisantes, leurs doctrines d'erreur, de haine, d'anarchie, qui poussent aux résolutions mauvaises. Et au moment où il faudrait toute la tension des forces nationales, alors que des craquements sinistres viennent de se faire entendre dans les relations internationales, des criminels semeurs d'ivraie ne rêvent que le déclenchement de la guerre fratricide.

Montons la garde comme des sentinelles vigilantes, dans l'inflexibilité de nos volontés droites, dans les clartés et l'espérance de notre foi, dans l'amour de notre belle France.

Allons à nos frères, non pas le poing serré et menaçant, mais la main loyalement et largement tendue, à la chrétienne et à la française.

Nous n'avons pas le droit de dilapider le patrimoine moral que nous ont légué nos héros. Nous n'avons pas le droit de laisser saboter leur œuvre sublime. Nous n'avons pas le droit de rester calfeutrés, les pieds aux chenets, lorsque la France est menacée dans sa vie nationale ou dans sa vie sociale. Tous unis, tous, nous devons courageusement nous tenir prêts pour barrer la route aux fauteurs de désordre, pour garder les saines traditions françaises et le patrimoine national, fait d'honneur, de labeur, de justice, de propriété et de liberté.

* *

Unissons-nous, m. f., au prêtre qui porte à l'autel le souvenir de nos chers morts et les supplications dont a tant besoin notre bien-aimée Patrie.

Et tout à l'heure, nous nous recueillerons devant le monument aux morts, demandant à nouveau le repos éternel pour nos héros, l'union entre tous les Français, la paix entre les peuples. Ainsi soit-il.

II

APRÈS L'ALERTE [1]

Mes bien chers frères,

1. Et d'abord, poussons un cri de *reconnaissance.* Il y a huit jours, nous disions notre angoisse à Marie et à S. Michel devant les craintes de guerre, devant l'aile de la mort qui menaçait de s'étendre sur le monde entier et d'y multiplier les victimes par millions. Or, le jeudi 29, jour de la fête de S. Michel, se tenait à Munich la Conférence d'où sortit la paix, et le samedi, 1er jour du mois du Rosaire, commençait la démobilisation. Action de grâces ferventes à S. Michel et à Marie pour cette intervention si manifeste.

2. En fait, nos bien chers frères, la semaine qui vient de s'achever fut une semaine à la fois *émouvante* et *splendide.*

Emouvante par l'imminence de la catastrophe que tous croyaient inévitable. Les armées partout se réunissaient, les armes se préparaient, les routes étaient sillonnées par les chars d'assaut et les canons dont le roulement lugubre et lourd troublait le repos de nos nuits, et l'ouragan de fer et de feu allait s'abattre sur le monde.

Mais *splendides* furent le courage, la discipline, la résolution de tous les Français appelés sous les drapeaux et qui se rendaient avec calme et gravité, mais sans hésitation, aux postes qui leur étaient assignés. Nous sommes heureux de leur rendre témoignage devant ces soldats de notre 1er Régiment d'Infanterie groupés ici dans le chœur.

Splendide le geste de ces Chefs d'Etat qui, après avoir fait entendre des paroles de la plus haute inspiration, sillonnent les airs pour se réunir et décréter la paix.

Emouvant plus encore que splendide fut l'acte du Saint-Père offrant sa vie pour la paix du monde.

En vérité, m. f., nous avons le droit d'être *fiers.*

3. Mais aussi le devoir d'être *humbles.* Comme nous nous sommes sentis petits et impuissants pen-

[1] Nous empruntons à la *Semaine Religieuse* de Cambrai (8 octobre 1938) le texte de l'allocution prononcée dans sa cathédrale par Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, le soir du 2 octobre. Nos lecteurs sauront l'accommoder facilement pour leur prédication du 11 novembre.

dant ces jours, incapables même de prévoir l'évolution de la crise et d'en parer les coups !

Le flot était déchaîné ; il nous emportait et nous étions sans forces contre sa violence. Nous avions l'impression d'un destin implacable, qui n'est que l'incognito de la Providence, nous entraînant où nous ne voulions pas. Les forces du mal luttaient contre les forces du bien dans un duel où le mal semblait devoir l'emporter. Et ces forces du mal étaient l'orgueil de la race, la force substituée au droit, les divisions intestines, l'âpreté, fatale au pays et à cause de cela pour le moins inopportune, de certaines agitations sociales. Tout cela, fruit d'une doctrine de laïcité et d'un oubli de Dieu dont nous souffrons depuis trop longtemps, engageait dans une certaine mesure notre responsabilité par le fait de nos silences ou de nos complaisances, tandis que nous n'avions pas suffisamment aidé les forces du bien.

Oui, l'humilité s'imposait à nous par la conscience de nos responsabilités et de nos impuissances.

4. Aussi avons-nous recouru à *la prière*. Vous avez reconnu qu'une seule force pouvait dominer la situation, la dénouer et sauver notre paix : la force divine, et vous avez prié. Les églises se sont remplies, et ce soir je suis heureux de saluer votre affluence. Les supplications se sont faites ardentes. Les chapelets ont succédé aux chapelets. La sainte Table a été envahie. Nos sœurs Clarisses ne suffisaient pas à fabriquer assez d'hosties pour répondre aux besoins de votre piété eucharistique. En un mois, elles ont dû fournir à elles seules 90.000 hosties et ce ne fut pas assez. Plaise à Dieu que cela continue ! Notre-Dame de Grâce fut implorée et l'on vous vit nombreux à ses pieds. On y rencontra à la suite de l'officier supérieur le petit ouvrier apportant à sa Mère du ciel les plus belles fleurs de son jardinet. Les confessionnaux furent assaillis. La prière des petits enfants, la plus puissante peut-être parce que la plus innocente, monta vers le ciel, dans un magnifique élan de ferveur.

5. Il importe de soutenir cette ferveur, m. f. Il ne faut pas que, le péril passé, Dieu soit oublié. Un proverbe italien dit : « *Passato il pericolo, gabbato il santo*. Le péril passé, adieu le saint ! » Déjà S. Augustin, dans une prière reproduite en de nombreux missels, disait à Dieu : « *Si extenderis manum, facienda promittimus ; si suspenderis gladium, promissa non solvimus*. Si vous étendez vos mains pour nous frapper, nous multiplions nos promesses ; dès que vous écartez votre glaive, nous oublions nos promesses. *Si ferias, clamamus ut parcas ; si peperceris, iterum provocamus ut ferias*. Si vous nous frappez, nous vous supplions de nous épargner ; et quand vous nous épargnez, aussitôt, par nos péchés, nous appelons vos châtiments. »

Pendant la dernière guerre nous avons déjà assisté à un renouveau de ferveur, et en même temps des personnes se promettaient, dès que l'épreuve serait finie, de se donner la compensation du plaisir. C'était équivalemment dire à Dieu : « Vite, écartez, Seigneur, le fléau de la guerre, afin que nous puissions plus tranquillement et plus aisément vous offenser ! »

Vous comprenez ce qu'il y a de manifestement *illogique* dans une telle attitude.

C'est *imprudent* aussi, car l'orage passé peut revenir sous une forme ou sous une autre. Il ne faut pas attendre qu'il renaisse pour tenter de nouveau de l'écarter par nos supplications. Il est mille fois préférable de l'empêcher de renaître, par nos efforts et nos sacrifices.

Une telle attitude aussi *manquerait de loyauté*. Si vous avez fait des promesses à Dieu, la droiture veut qu'elles soient tenues ; si vous avez promis des offrandes, qu'elles soient faites. Et ici, m. f., permettez-moi de vous donner un conseil. Dans les conditions économiques que nous traversons, le temps n'est plus à ce que j'appellerai les œuvres de magnificence et de luxe, ni même pour le moment aux œuvres secondaires. Il faut soutenir les œuvres essentielles, les séminaires, les écoles libres, l'action catholique. Que vos dons aillent de ces côtés.

Si vous avez promis, — et c'est cela surtout qu'il fallait promettre, — de vivre désormais chrétiennement, vivez chrétiennement.

Prier, vivre en chrétien, ce sont mes deux consignes de ce soir. Oui, continuons à prier. Que Notre-Seigneur, que Marie, que S. Michel, que sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, dont les fêtes solennelles à Lisieux ont coïncidé avec les événements de la délivrance, soient implorés par nous et nous continuent leur protection.

Cela ne suffit pas. Il faut appuyer nos prières sur les efforts d'une vie sainte. Ils sont nécessaires à la sincérité de la prière. Rappelons-nous la foi et les obligations de notre baptême. Observons dans notre vie privée les commandements de Dieu et de l'Eglise. Que notre vie familiale soit à base religieuse. Qu'au lieu de pratiquer leur religion chacun pour leur compte, les époux prient en commun avec leurs enfants ; que leur prière soit collective et familiale ; qu'ils s'associent pour sanctifier le dimanche et toutes les journées. Que notre travail et les actes de notre profession s'accomplissent sous le regard et dans la loi de Dieu. Que surtout l'union de tous se fasse dans la confiance mutuelle, le respect des personnes et de leurs droits, dans la fraternité. En dehors de ceux qui voudraient la destruction de l'ordre social et l'anarchie, que tous s'entendent et collaborent afin d'assurer la force du Pays, de lui éviter les faiblesses qui diminuent son prestige et son rayonnement, de prévenir la honte de nouvelles capitulations.

Que l'orage qui vient d'être écarté ne renaisse plus, grâce à la puissance imploratrice, non seulement de nos formules de prières, mais de nos actes de vie.

Que ce mois du Rosaire soit entièrement consacré, dans la récitation assidue du chapelet, à la méditation des mystères de la vie, de la mort et de la résurrection de Jésus et de Marie, à l'étude de leurs vertus. Il y a toute une théologie et une doctrine morale dans les mystères du Rosaire. Appliquons-nous à imiter Jésus et Marie.

Ainsi, m. f., c'est le vœu que Nous vous adressons dans une paternelle bénédiction, vous assurerez la paix de vos âmes et leur salut, vous contribuerez à la paix de la France et du monde. Ainsi soit-il.

POUR LA FETE DE S. MARTIN

NOS RAISONS DE FÊTER S. MARTIN

Mes frères,

Chaque année, à pareil jour, vous ne manquez pas de venir nombreux en cette église, autour du « bâton » de S. Martin, maintenir et cimenter la belle

et pieuse tradition de vos aïeux qui ont choisi pour protecteur le Saint populaire entre tous en notre cher pays de France, et vous célébrez, avec la solennité qui convient, la fête de votre patron.

Vous jugez à bon droit qu'il est utile et salutaire pour chacun, en ces temps difficiles, de restaurer ses forces spirituelles, de réchauffer ses convictions et de ranimer, s'il en est besoin, ses pratiques chrétiennes. Je voudrais m'y employer, en vous rappelant les raisons spéciales que vous avez, vous, chrétiens, ruraux et Français, de prier et de fêter S. Martin.

I. — *Comme chrétiens*

Vous connaissez le fait légendaire qui a immortalisé notre Saint. Martin a 22 ans, il est encore catéchumène, il est cavalier et *circuitor,* c'est-à-dire chargé de faire autour de la place forte d'Amiens, où il tient garnison, des rondes de nuit. C'est au cours d'une de ces patrouilles qu'un soir d'hiver de 337 à 338, un de ces hivers glaciaux qui avaient donné naissance au proverbe latin « froid comme un hiver des Gaules », il trouva à la porte de la Louve un pauvre à demi-nu qui l'implorait. Prenant pitié de lui, Martin coupa en deux sa chlamyde et lui en laissa la moitié. De cet acte de charité, de la vision qu'eut Martin de Jésus venant à lui vêtu de ce manteau, du rapide baptême et du long apostolat, les Gaules n'ont cessé de se souvenir.

Amiens éleva l'église Saint-Martin-aux-Jumeaux sur l'emplacement de la porte où étaient sculptés Romulus et Rémus allaités par la louve romaine. Et sur le palais de Justice qui lui a succédé, aujourd'hui la charité de S. Martin est rappelée par un bas-relief moderne où se lit la copie d'une ancienne inscription :

« *Saint Martin — chy divisa — sen mantel — en l'an trois — cent ajoutez — trente sept.* »

Pour commémorer le 16e centenaire de cet acte de charité, sur l'initiative de Mgr Martin, évêque d'Amiens, de grandes solennités se déroulèrent à Amiens, le 14 novembre 1937, sous la présidence de Son Em. le cardinal Suhard, archevêque de Reims, en présence de NN. SS. les évêques Tissier de Châlons-sur-Marne, Mennechet de Soissons, Rœder de Beauvais, et d'une foule considérable.

Demandez à S. Martin, m. f., de vous obtenir, de vous garder, d'intensifier en vous la noble vertu de charité : charité matérielle, si vous le pouvez, en secourant les pauvres, les déshérités qui peinent et souffrent ; charité spirituelle du bon conseil qui émeut, du bon exemple qui entraîne, de la prière qui ouvre le cœur de Dieu pour les vivants et son ciel pour les âmes qui, au purgatoire, ont besoin de suppléments d'expiation.

II. — *Comme ruraux*

Les premiers ouvriers évangéliques des Gaules avaient de préférence exercé leur ministère dans les centres populeux créés par les Romains d'un bout à l'autre des pays conquis : Denis à Paris, Martial à Limoges, Paul à Narbonne, Saturnin à Toulouse, Trophime à Arles, Crescent à Vienne, Gatien à Tours, Irénée et Pothin à Lyon. Dans ces *civitates* où s'amassaient des trésors, où grouillaient les erreurs et les vices de la civilisation païenne, il y avait pour leur zèle du travail à pleines brassées.

Par contre, les campagnes, les clans gaulois, les *pagi* étaient beaucoup moins favorisés. Perdus dans leurs forêts mystérieuses, le long de leurs cours d'eau, ils étaient sous la domination des Druides. Des romanciers ont poétisé le druidisme en faisant passer sous nos yeux la vision charmante du druide austère et doux, à la barbe majestueuse, vêtu de sa longue robe blanche et cueillant de sa faucille d'or, au nom de Teutatès, de Bélénus ou d'Hésus, le gui sur les grands chênes. Mais l'histoire, y compris les *Commentaires* de César, nous laisse de tout autres souvenirs.

Qu'était le druidisme ? Dogmatiquement, un panthéisme grossier, une sorte de divinisation des forces de la nature, avec une très vague, très problématique notion de l'immortalité de l'âme. Liturgiquement et dans la pratique, un amas de basses superstitions auxquelles se mêlaient, encore au commencement du IVe siècle, malgré la sévérité des lois et de la police romaines, des sacrifices humains, l'immolation des prisonniers et des vaincus, ou, s'il ne s'en rencontrait pas, des premières victimes qui tombaient sous la main. Le druide plongeait son large couteau dans la poitrine du malheureux voué à la mort, et cherchait dans les angoisses de son agonie le secret de l'avenir.

De bonne heure, Martin s'était préoccupé du sort des habitants des campagnes. Après qu'une ruse pieuse l'eut arraché à sa solitude aimée de Ligugé pour le placer sur le siège épiscopal de Tours, tout en ne négligeant pas la cité, il se fait le missionnaire des campagnes, il leur parle leur simple langage, popularisant la foi contenue dans les livres immortels qu'Hilaire avait écrits sur la Trinité pour les esprits cultivés, créant partout où il passe un centre religieux, germe de la future paroisse rurale. Il laisse au milieu des populations qu'il a gagnées à la foi un de ses frères de Ligugé ou de Marmoutiers, type naissant du clergé séculier de l'avenir, de l'humble, du pauvre, du courageux curé de campagne, le plus souvent sorti des rangs du peuple, pour revenir, après de longues années d'étude et de piété, porter au peuple les trésors de croyance et de dévouement dont il s'est enrichi par son sacerdoce. Et quand S. Martin mourra à Candes, âgé de plus de 80 ans, ce sera dans le *presbyterium* délabré d'une de ces chrétientés des champs qui dataient de lui.

M. f., que faites-vous de la foi que S. Martin, votre patron, vous a apportée ? Ne la prenez-vous pas pour un habit de luxe qu'on ne sort qu'aux grandes fêtes ? N'est-elle pas en votre âme comme une mèche qui charbonne ou un médiocre tison qui s'éteint sous la cendre de l'indifférence ? Il faut pourtant qu'elle soit journalière, qu'elle soit une pleine lumière qui éclaire, un feu qui réchauffe et embrase toute votre vie.

Allons, hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles, soyez croyants jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la pratique chrétienne, pratique dominicale et pascale au moins. Imprégnez de christianisme toutes vos pensées, tous vos actes, toute votre profession, et faites-vous les apôtres du Christ, comme il le demande plus que jamais en ces temps de pénurie de prêtres.

III. — *Comme Français*

En exerçant son apostolat touchant et salutaire au milieu des pauvres gens oubliés de la civilisation romaine, Martin, sans le savoir, préparait admirablement la prochaine éclosion de l'Evangile sur tout le

territoire des Gaules. Bientôt les Francs allaient y descendre. Rudes hommes du Nord, moitié chasseurs, moitié guerriers, ils aimaient les champs, les bois, les fleuves, les montagnes ; ils devaient se fixer partout et non seulement dans les *civitates*. Païens, ils allaient trouver des chrétiens à travers le pays, et, à leur contact, s'initier aux premiers enseignements de l'Evangile. Le terrain est prêt pour l'action de S. Remi, qui convertira et baptisera Clovis et ses leudes. L'épée franque trempée dans l'eau baptismale de Reims sera l'épée de la fille aînée de l'Eglise, du sergent de Dieu.

Ah ! m. f., tenons à la foi que nous enseigna S. Martin ; gardons-la jalousement, car les fléchissements de la foi ne vont jamais sans une diminution d'influence et de prestige, au grand dommage de la nation qui oublierait sa vocation.

Seize siècles ont passé. Et c'est en la fête de S. Martin que la même épée, chaude de plus de quatre années de guerre, va rentrer dans le fourreau. N'est-ce pas le 11 novembre qu'en 1918 les cloches de France sonnant à toute volée annonçaient la fin de l'horrible drame, qui avait saigné la France et l'Europe aux quatre veines ? Et chaque année, le 11 novembre, nous célébrons au pied des autels l'anniversaire de ce jour fameux.

En faisant monter vers Dieu notre action de grâces, où nous mêlons pieusement la mémoire de ceux qui sont tombés, promettons à S. Martin de nous montrer toujours, et demain plus encore qu'hier, bons Français et bons catholiques. Ainsi soit-il.

PANEGYRIQUE DE S. JEAN DE LA CROIX

(24 novembre)

UNE VIE DE SAINTETÉ, UNE DOCTRINE D'AMOUR

Mes bien chers frères,

Pour qui comprend les choses de Dieu, la vie des saints est bien vite racontée, car elle tient en peu de mots : *Ils ont aimé Dieu.*

Ils ont aimé Dieu comme Dieu veut être aimé, par-dessus toutes choses. Ils ont aimé Dieu avec tant de force et avec tant de constance que rien n'a pu ralentir leur élan ni diminuer leur ardeur. L'amour de Dieu, ce fut leur vie. Ce fut aussi leur mérite et leur gloire, au milieu d'un monde d'indifférence ou de haine, qui s'acharne à aimer ce qui n'est pas Dieu. Aujourd'hui, c'est leur récompense éternelle. Dieu, qu'ils ont tant cherché, tant prié, tant aimé dans les ténèbres d'ici-bas, Dieu se donne à eux dans la pleine lumière du ciel, avec des joies infinies que leur cœur ne pouvait rêver sur la terre.

Si l'amour de Dieu est ainsi l'histoire et l'éloge de tous les saints, n'est-ce pas surtout l'histoire et l'éloge de celui qui fut, avec sainte Thérèse de Jésus, le grand réformateur du Carmel, et dont nous fêtons le souvenir en ce jour : S. Jean de la Croix ?

Qu'est-ce donc que ce Saint, que les âmes modernes éprises de surnaturel aiment à contempler dans sa vie de recueillement, et plus encore à prendre pour guide sur les âpres chemins de la perfection ?

On a dit de l'Eglise catholique qu'elle était un fait et une idée : un fait, parce qu'elle est une société ; et une idée, parce qu'elle est une doctrine. On peut en dire autant de S. Jean de la Croix ; il est un fait et il est une idée : un fait, parce que sa vie est une vie humaine de sainteté ; une idée, parce que sa doctrine est une doctrine divine d'amour.

Tels sont les deux points de vue auxquels je veux me placer dans cet entretien, pour essayer de retracer devant vous, en un tableau aussi exact que possible, la grande et belle physionomie de S. Jean de la Croix.

I. — *Une vie humaine de sainteté*

Toute vie sainte consiste à atteindre des sommets où, plus loin que les horizons terrestres, on perçoit Dieu, et à s'y tenir fixé.

Mais comment pourrait-elle atteindre ces sommets sublimes, l'âme qui voudrait emporter dans cette longue et rude ascension les mauvaises tendances de sa nature, le poids trop lourd de ses convoitises, de ses ambitions, de ses égoïsmes ? Comment pourrait-elle s'y accrocher et s'y maintenir, si elle laissait ses regards retourner vers les bas fonds qu'elle a quittés et si elle ne cherchait pas à s'élever encore, toujours plus haut, par toutes les puissances de son être ?

Voilà pourquoi toute vie sainte est faite de renoncement et de charité, et c'est ce renoncement, c'est cette charité qui fait la sainteté d'une vie.

Ce programme de sanctification, c'est le Christ Notre-Seigneur lui-même qui l'a établi quand il a dit : « Que celui-là qui veut être mon disciple se renonce lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive ! ». C'est encore le Christ qui l'a le plus parfaitement réalisé, quand il a quitté son paradis de gloire, avec toutes les prérogatives qui lui venaient de sa divinité, pour prendre sur ses épaules notre lourd manteau de chair mortelle, pour se charger d'une croix d'infamie et la porter jusqu'au Calvaire, parce que c'était la volonté de son Père et qu'il nous aimait, nous, pauvres hommes mortels et pécheurs...

Voilà le programme que S. Jean de la Croix a réalisé ; voilà le modèle divin qu'il a voulu imiter.

Tout d'abord il s'est renoncé lui-même, dans une abnégation totale dont l'histoire de la sainteté dans l'Eglise du Christ ne fournit que peu d'exemples. Il a voulu se séparer du monde, et pour se séparer du monde, il s'est réfugié au Carmel, comme sur une montagne sainte. Là, il a choisi la solitude, pour que rien ne vienne troubler son recueillement. Il est seul, non pas seul avec lui-même, mais seul avec Dieu. Et si le reste du monde se sépare de lui, si on ne le regarde qu'avec mépris, ce sera tant mieux ! Il sera plus seul encore, c'est-à-dire davantage encore dans l'intimité divine.

Puis il a pris sa croix... On est effrayé à la seule pensée des souffrances qu'il a endurées. C'était, — il faut bien le dire, — la condition du succès de sa mission. Rien de grand ne se bâtit que dans l'effort et rien ne se sauve que par la souffrance. Si vous voulez sauver une âme, m. f., il faut souffrir, et si vous souffrez, vous pouvez par votre souffrance sauver une âme. S. Jean de la Croix le sait si bien que le jour où Notre-Seigneur lui demande ce qu'il désire, il répond : « Des souffrances à supporter pour vous, et que je sois déprécié et compté pour peu de chose ! ». Et connaissant le prix de la souffrance et de l'épreuve, il ne cessera de dire : « Ames qui rêvez de marcher tranquilles et consolées dans

les voies spirituelles, si vous saviez combien il vous importe d'être éprouvées, pour atteindre par la souffrance cette sécurité et cette consolation ! Si vous saviez combien il est impossible, sans épreuves, d'atteindre le but auquel l'âme aspire et combien on recule sans elles, vous ne chercheriez jamais les consolations, ni celles de Dieu, ni celles des créatures! Vous préféreriez porter votre croix, et en vous y attachant, vous ne demanderiez à boire que du fiel et du vinaigre ! »

Enfin, il s'est attaché aux pas du Christ Jésus. Il a entendu l'appel du Maître divin : « Viens et suis-moi ! » Il a suivi le Christ, sans savoir où le Christ le menait ; il l'a suivi, parce qu'il l'aimait. Il a voulu plus que le suivre : il a voulu s'unir à lui et rester en constante union avec lui. Au sein de la Trinité, le Père et le Fils sont unis par l'amour; il doit en être de même de l'âme avec son Dieu.

Et voilà ce qui explique ses ravissements et ses extases. Il aime Dieu de toutes les forces de son âme ; rien ne peut le détacher de Dieu. Comment Dieu ne répondrait-il pas à l'amour de son serviteur par des grâces de choix ? Comment n'appellerait-il pas à pénétrer dans l'intimité de la Trinité sainte et adorable, cette âme toute éperdue d'amour pour le Dieu qui par sa grâce habite en elle? N'est-elle pas, cette vie humaine de S. Jean de la Croix, la pleine réalisation de la promesse du Christ ? « Celui qui m'aime aime mon Père. Nous viendrons, mon Père et moi, et nous ferons notre demeure en lui. »

« *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi.* Soyez mes imitateurs comme je le suis du Christ, » écrivait S. Paul aux Corinthiens. Nous devons imiter le Christ Jésus, conformer notre vie à sa doctrine et à ses exemples. Si nous ne prenons pas notre croix avec lui, si nous ne marchons pas sur ses traces, nous ne serons pas dignes de lui.

Mais n'est-ce pas là trop demander à notre nature humaine ? Pouvons-nous vraiment imiter un Maître aussi parfait ? Le Christ est homme, c'est vrai, mais il est Dieu aussi, il est la sainteté infinie. N'allons-nous pas nous décourager ?

Non !... Dieu, dans sa bonté infinie, n'a pas méconnu notre faiblesse humaine. Il a mis sur notre route des modèles à imiter, des modèles qui ont été des hommes comme nous, faibles comme nous, exposés aux mêmes dangers que nous, ayant à surmonter les mêmes difficultés que nous, à combattre les mêmes ennemis intérieurs et extérieurs. Leurs exemples sont là pour nous encourager.

Vous êtes peut-être effrayés à la pensée qu'il vous faut imiter le Christ. Non, m. f., jetez les yeux sur S. Jean de la Croix, regardez-le vivre, vivre pour le Christ... Allez et faites de même !

Tel est le premier enseignement qu'il nous faut recueillir du spectacle de cette existence de sainteté, d'abnégation et d'amour.

II. — *Une doctrine divine d'amour*

Si une telle vie humaine de sainteté avait gardé pour elle égoïstement son secret, elle n'aurait pas été une vie vraiment féconde. Dieu ne l'a pas voulu.

Toute vie sainte, parce qu'elle s'alimente à ce foyer d'amour qu'est le Cœur du Christ, doit rayonner comme un foyer de lumière et de chaleur. « Vous êtes la lumière du monde, » a dit Notre-Seigneur à ses Apôtres. Et la lumière doit être placée de telle manière qu'elle puisse éclairer tous ceux qui sont réunis autour d'elle.

S. Jean de la Croix avait choisi la solitude et le recueillement. Sans doute, s'il n'avait pas connu les longues heures douloureuses du cachot de Tolède, s'il n'avait pas rencontré plus tard des âmes qui avaient besoin de ses lumières, nous n'aurions aucun de ces admirables écrits, où il a manifesté sa pensée et livré sa doctrine, une doctrine vivante d'amour.

Vous n'attendez pas de moi, m. f., que je vous expose, en une synthèse bien précise, toute la doctrine spirituelle du grand mystique. Dans cette doctrine, je vois trois choses : une *expérience,* un *enseignement,* un *appel.*

La doctrine spirituelle de S. Jean de la Croix n'est pas faite de déductions habiles, tirées savamment de théorèmes théologiques. C'est plus simplement le fruit d'une expérience prolongée. Ce qu'il écrit, il ne l'a pas seulement pensé, médité dans le recueillement et la solitude ; il l'a vécu. Sa doctrine est une doctrine vivante.

Sans doute il n'a pas voulu en faire un enseignement public. Ses écrits ne sont pas des ouvrages didactiques de spiritualité, des exposés d'une théorie mystique comparable à d'autres théories mystiques. Loin de lui cette pensée ! Mais il n'en reste pas moins que sa doctrine s'adresse à tous ceux qui, comme lui, ont entendu et compris la parole du divin Maître : « Viens et suis-moi ! »

Cette doctrine est une expérience ; elle est aussi un enseignement. Elle est plus encore : elle est un appel. Il y a un entraîneur d'âmes dans S. Jean de la Croix.

Il était un saint. Mais on ne l'était pas autour de lui. On se contentait, dans les cloîtres de son Ordre et des autres Ordres, il faut bien le reconnaître, de demi-vertus incompatibles avec la vraie vie religieuse. Le vieux tronc du Carmel, transplanté par les Croisés dans le monde occidental, ployait moins encore sous le poids des siècles que sous celui des faiblesses humaines. Où était le prophète Elie ? N'avait-il pas abandonné ces monastères défigurés ? Et dès lors sur qui avait-il laissé tomber son manteau ? Sur une âme de choix, sur celui à qui il a été dit : « Tu me serviras dans un Ordre que tu élèveras à une nouvelle perfection. »

Entraîneur d'âmes, S. Jean de la Croix l'est resté à travers les siècles. Qui pourra jamais dire le nombre de celles qui se sont transformées à son contact, qui comme lui ont réclamé la solitude et le silence où l'on est seul avec Dieu, qui ont aimé la souffrance, parce qu'elle délivre et qu'elle sauve, qui ont voulu voir Dieu et le connaître pour l'aimer davantage, pour l'aimer par-dessus toutes choses, qui, avec lui et par lui, se sont élevées dans les chemins de la pénitence jusqu'à ces sommets où l'on perçoit Dieu ?

Et cela ne nous étonne point, quand nous arrivons à saisir le caractère essentiel de cette doctrine. C'est une doctrine évangélique, c'est le commentaire du commandement principal donné par le Christ : « Tu aimeras Dieu par-dessus toutes choses. »

C'est une doctrine d'amour. Comment pourrait-il en être autrement ? Que pouvait-il sortir du cœur ardent de ce grand saint tout embrasé de l'amour divin ? Il ne cessera de dire : « Il n'y a pas d'œuvre meilleure plus nécessaire que d'aimer... En défi-

nitive, nous n'avons été créés que pour aimer... Dieu ne se sert que de l'amour... »

Ainsi donc toute notre vie humaine est ordonnée à ce but suprême, qui est la perfection de la charité. La contemplation n'a pas pour but de voir Dieu, mais de l'aimer. Elle ne s'achève que dans une union d'amour avec Dieu.

Comme on sent revivre tout l'Evangile dans cette doctrine de S. Jean de la Croix ! Comme on y sent palpiter la vraie vie chrétienne, la vie sanctifiée à la manière du Christ Jésus ! Comme on est loin des habitudes routinières et des mièvres dévotions dont on a voulu parfois l'encombrer !

Et l'on peut dire que par sa vie comme par ses œuvres, S. Jean de la Croix a montré au monde le vrai visage de l'amour divin...

* *

M. b. c. f., quand on lit la vie de S. Jean de la Croix, on y trouve des noms de pays, de villes célèbres, qui ont été, hélas ! et qui sont encore d'une singulière actualité : Tolède, Avila, Salamanque, Medina del Campo. Sur ce pays, que S. Jean de la Croix a illustré de sa grande âme et dont il a employé la langue pour semer sur lui sa doctrine d'amour, un vent de haine a soufflé, détruisant tout sur son passage, les vies humaines comme les monuments de l'histoire. La tempête continue et passe en rafales sur tout le monde où nous vivons.

Une angoissante question se pose à l'esprit : Est-ce que le monde ne se refroidit pas ? Est-ce que la flamme d'amour que le christianisme y avait allumée n'est plus qu'un tison fumant, retiré du brasier ? Est-ce que l'âme de l'humanité toute entière ne s'est pas laissée emporter par l'égoïsme vers un paganisme plus barbare que le paganisme antique ?

M. b. c. f., je vous le dis : c'est l'heure de prier. C'est l'heure d'appeler à notre secours l'amour divin, miséricordieux et tout-puissant ! C'est l'heure de dire : « Sauvez-nous, Seigneur, nous périssons ! » Vous avez pris un instant contact avec l'âme d'un grand saint. Que votre prière, s'ajoutant à sa prière céleste, nous obtienne de Dieu que le monde, par l'effort, par le désintéressement, par l'abnégation, par la souffrance, s'il le faut, se renouvelle dans la charité du Christ. Ainsi soit-il.

COURTES INSTRUCTIONS SUR LE SYMBOLE

LXI

LA PERSÉVÉRANCE

Mes frères,

Implorer le pardon de ses péchés, c'est fort bien. Mais ce qui est tout aussi essentiel, une fois qu'on est rentré dans le chemin du devoir, c'est de chercher à ne plus s'en éloigner jamais. Nous avons vu déjà que le ferme propos constitue une partie intégrante de la pénitence ; voici le moment de passer aux résolutions pratiques qui nous permettront d'étendre le ferme propos à tous les actes de notre vie et de le faire épanouir en une persévérance généreuse que la main de Dieu bénira.

Nous envisagerons la persévérance en elle-même, — puis dans ses moyens en quelque sorte négatifs, qui nous feront éviter le mal, — et enfin dans ses actes positifs, qui nous conduiront à l'exercice de la vertu.

I. — *La persévérance en général*

Il s'est rencontré, surtout chez les protestants, un certain nombre de gens qui ont attaqué le sacrement de pénitence avec l'argument suivant : La pénitence est moins la douleur du passé mauvais que le changement radical du genre de vie ; or on ne saurait changer continuellement son existence ; donc, en admettant que les péchés puissent être pardonnés une première fois, la réitération, surtout fréquente, de la confession n'est qu'un rite vain, car elle ne peut correspondre à aucune réalité sérieuse et sincère de conversion. Un littérateur moderne a même poussé cette théorie à l'extrême en écrivant : « J'ai toujours regardé le repentir périodique comme la plus grande hypocrisie. »

C'est à cause de ces affirmations que nous devons insister sur la question des résolutions nécessaires pour la rémission des péchés, en les considérant, non plus sous l'angle strict du ferme propos proprement dit, mais sous celui, plus large, de la persévérance en général. On voit tout de suite la nuance qui différencie ces deux idées, la seconde étant une extension de la première. On voit aussi l'importance pratique du problème, car si l'on pose en principe que le repentir périodique dénote une hypocrisie ou tout au moins un défaut de dispositions suffisantes lors de la confession initiale, on devra logiquement aboutir ou bien à ne concéder l'absolution qu'une fois dans la vie de chaque homme, ou même à dénier la validité de la première confession, faute d'un ferme propos assez réel.

L'une et l'autre de ces conséquences seraient désastreuses. Mais heureusement la théorie sur laquelle elles se fondent est absolument vaine. Elle se base sur une grande erreur de psychologie, car elle admet comme un postulat que l'homme est un être tout d'une pièce, qui, une fois tourné vers le bien, ne pourra plus jamais s'en détacher. On pourrait déjà répondre qu'il devrait alors en être de même quand un homme s'est attaché au mal : il devrait y adhérer perpétuellement, ce qui rendrait le salut nettement impossible. Conclusion tellement absurde qu'elle détruit les prémisses dont elle découle.

Mais en réalité, pour peu qu'on ait des yeux et qu'on sache s'en servir, on constate par les expériences journalières que l'on peut faire autour de soi que l'homme est « un animal ondoyant et divers ». Un jour, il sera entièrement porté vers le bien ; le lendemain, son énergie l'aura abandonné et il se laissera aller à ses mauvais désirs. Ces fluctuations s'expliquent par le fait que le péché originel a désaxé notre nature et nous a infligé une tare dont le baptême ne nous relève pas : la concupiscence. Nous sommes perpétuellement ballottés entre le vice et la vertu. Quand celle-ci l'emporte, nous détestons réellement nos fautes et nous nous promettons, de très bonne foi, de ne plus les commettre. Mais on ne saurait se porter garant de l'avenir, et un changement de dispositions peut malheureusement se produire.

Voilà pourquoi il est indispensable que nous puissions recevoir à plusieurs reprises le sacrement de pénitence, et que l'absolution soit à notre portée chaque fois qu'après un repentir sincère nous aurons été entraînés dans une rechute, qu'un peu plus tard nous détesterons à son tour. Il n'y a là nulle hypocrisie, nulle anomalie, mais simplement le déroulement sinueux de nos pauvres existences humaines.

Plus saintement sage que ses ennemis, l'Eglise maternelle nous défend de nous décourager lorsque nous constatons que nos volontés bonnes ont défailli. Elle sait que, suivant un mot célèbre, « à côté de la persévérance qui ne retombe jamais, il y a celle qui se relève toujours ». Elle sait aussi qu'il est bien exceptionnel qu'une âme, dans une brusque conversion, se dépouille totalement de ses défauts au point de n'avoir plus besoin d'aucune espèce d'indulgence. On serait tenté de dire que l'œuvre de notre conversion est une « création continue » et que, la plupart du temps, elle comporte des alternatives d'avance et de recul. Ce sera le rôle de la persévérance d'affermir, de stabiliser notre ferme propos initial.

Dieu, d'ailleurs, dans sa miséricorde, avait voulu cette douceur que nous accorde l'usage catholique de réitérer l'absolution aussi souvent qu'il est nécessaire. Son Christ en a fait une loi lorsque, dans un passage que nous avons déjà cité, il a ordonné à Pierre de pardonner « soixante-dix fois sept fois ». Agir autrement serait condamner à l'enfer l'immense multitude des hommes, et cela, ni Dieu ni l'Eglise ne peuvent le vouloir. Les sacrements ont été institués pour les hommes, et pour les hommes tels qu'ils sont en réalité, avec leurs faiblesses et leurs vices ; on ne doit pas les rendre à peu près impossibles en les subordonnant à d'irréalisables conditions.

II. — *La persévérance dans la fuite du mal*

Pour pratiquer la persévérance telle que nous venons de la définir, il faudra mettre en œuvre des moyens qui débordent sensiblement le cadre du sacrement de pénitence.

On partira de cette vérité fondamentale que, lorsque quelqu'un retombe dans le péché, c'est toujours, suivant une formule bien connue, sous l'influence du démon, du monde ou de soi-même.

1. Nous n'avons pas à nous attarder sur la première hypothèse, car l'action tentatrice de notre antique ennemi se fait sentir, en principe, par l'intermédiaire des gens ou des circonstances qui nous entourent, et elle ne peut arriver à son résultat que grâce à notre complicité, puisque quelle que soit la matérialité de l'acte, il n'y a pas de péché là où il n'y a pas de consentement. Pour nous prémunir contre le démon, d'une façon directe, l'unique moyen est la prière, comme l'exemple nous en est donné dans cette phrase du *Pater* : « Ne nous laissez pas succomber à la tentation. » Il va de soi que la prière peut être adressée à Dieu soit immédiatement, soit par l'intercession de la Sainte Vierge, des saints et spécialement de notre ange gardien, qui a la charge particulière de nous aider à lutter contre l'esprit infernal.

2. Mais, dans bien des cas, la tentation se produit au moyen de ce que le langage religieux appelle *le monde* et qui comprend un ensemble très complexe d'êtres, d'événements et de choses. Notre premier devoir, pour échapper aux sollicitations qui nous pressent de toutes parts, est la prévoyance. « Un homme averti en vaut deux, » dit un vieux proverbe. Si d'avance, alors que notre sang-froid nous laisse en possession de toutes nos énergies, nous analysons soigneusement ce qui va se produire, au moins probablement, dans notre vie, nous saurons sans peine discerner quels dangers, plus ou moins prochains, nous menacent. Nous reconnaîtrons que la fréquentation de tel endroit risque de nous devenir funeste, parce que nous y serons sans doute provoqués au mal ; nous conviendrons en nous-mêmes que nos relations avec telles et telles personnes ne peuvent que nuire à notre vertu ou à notre foi ; nous admettrons que, si nous accomplissons telle démarche, il est peu probable d'escompter que notre âme en sortira intacte. Les tristes expériences du passé apporteront des éléments précieux à cette enquête, en nous indiquant de quelle manière nous succombons le plus fréquemment, et en nous révélant aussi quel est notre défaut dominant, notre péché le plus habituel. On doit tenir grand compte de ces pénibles souvenirs, car il faut tout faire servir au bien, même le mal qui fut commis.

Le résultat de cet examen nous conduira à diviser les personnes et les choses en deux grandes catégories : celles qu'il est impossible de fuir, et celles que nous pouvons éviter. C'est à ce moment que nous réglerons, sans vaines illusions et sans fausse complaisance, notre attitude pour l'avenir. La loi que nous aurons à nous imposer est bien claire : à aucun prix, sous aucun prétexte, nous ne devons nous permettre des rapports, des actes, des gestes qui nous inciteraient au mal, dès l'instant qu'il nous est loisible de nous en dispenser. Mais si telle visite, telle lecture, telle action quelconque est inévitable, il ne faudra l'affronter qu'après nous être prémuni contre ces dangers par la prière, et avoir pris toutes les précautions, courageuses et minutieusement pratiques, pour réduire au minimum le péril.

Méfions-nous plus particulièrement des embûches plus insidieuses. Les tentations du monde revêtent les formes les plus diverses : livres, journaux, théâtres, bals, voyages, affaires, distractions, controverses, conversations, amitiés ; et l'on pourrait allonger presque indéfiniment la liste.

Mais il arrive quelquefois que l'on succombe dans les occasions qui paraissaient les plus innocentes. Une pareille surprise s'explique, à la rigueur, au début ; mais une fois qu'on s'y est laissé prendre, on doit être en garde pour toujours.

3. Le monde est fort dangereux pour nous; mais notre pire ennemi c'est *nous-même*. En dernière analyse, nous ne péchons que parce que notre volonté trop chancelante s'est laissée entraîner par les séductions de notre sensibilité dévoyée, au lieu de suivre la voie droite que nous indiquait la raison. Nous aurons à exercer à l'égard de nos facultés et de nos tendances le même examen de prévoyance que nous signalions à propos du monde ; seulement, nous ne pourrons jamais nous fuir. Une ressource unique nous reste : la lutte, la résistance quotidienne, tenace, acharnée, contre toutes les inclinations passionnées qui nous portent à enfreindre la loi de Dieu. C'est là peut-être l'œuvre la plus difficile, car, si nous pouvons raréfier les contacts extérieurs, nous sommes contraints de demeurer toujours en présence de nos instincts pervertis. Mais c'est aussi l'œuvre la plus méritoire, car c'est dans le sanctuaire intime de notre âme que, finalement, nous remporterons toutes les victoires.

Qu'il s'agisse du monde ou de nous-mêmes, habituons-nous à compléter la prévision des dangers futurs par de fréquents retours sur les façons dont nous venons de vivre. Ces vues rétrospectives nous signaleront les fautes qui nous auront échappé, les procédés qui nous auront servi à triompher, l'intensité croissante ou décroissante des tentations. Elles nous permettront, en outre, d'exprimer à Dieu sans

retard notre regret de nos dernières faiblesses et nous vaudront ainsi son surnaturel appui. Elles nous fortifieront dans cette résolution primordiale de travailler chaque jour de mieux en mieux à vider notre âme de tout ce qu'il y a en elle de bas, de méchant, de vulgaire, de trop humain en un mot.

III. — *La persévérance dans l'exercice de la vertu*

Se dépouiller de ses tendances mauvaises est la plus excellente forme de la mortification, en même temps que c'est un moyen radical d'assurer sa persévérance. Néanmoins cette méthode, en quelque sorte négative, demeurerait essentiellement incomplète, si elle ne se doublait d'une autre action parallèle et habituelle qui consiste à nous imprégner de la grâce et de la force de Dieu. Voilà, en effet, le côté positif de notre labeur de persévérance.

Soulignons avant tout qu'il serait vain d'attendre notre amélioration morale de la grâce, si nous ne commencions pas par fournir un effort personnel vigoureux et soutenu. La grâce ne remplace pas la nature : elle se borne à la perfectionner. Notre conquête de la vertu s'ouvrira donc par le développement raisonné de nos facultés naturelles : nous éclairerons notre esprit par la méditation des vérités saintes, et surtout de celles qui se rapportent plus directement au but que nous nous proposons d'atteindre ; nous épurerons notre sensibilité en l'appliquant aux beautés véritables, qui sont celles de l'idéal ; nous affermirons notre volonté en l'obligeant à exécuter chaque jour des actes opposés aux tentations qui nous menacent davantage.

Il ne faudra pas, d'ailleurs, s'attendre à ce que nos progrès soient très sensibles dès les premiers moments. L'engouement de notre époque pour les sports remet en pleine actualité la comparaison qu'employait déjà S. Paul, lorsqu'il assimilait le chrétien qui veut se dominer à l'athlète qui s'exerce dans le stade. Nous savons bien que l'entraînement gymnique nécessite beaucoup de méthode, de régularité, de ténacité et ne produit ses fruits qu'au prix d'une longue patience. Ce qui est indispensable à la culture physique ne l'est pas moins à la culture morale et religieuse. Abordons, par conséquent, la grande entreprise de la réforme de notre vie en nous traçant un règlement précis qui délimitera le cadre dans lequel devra évoluer notre existence spirituelle. Les détails varieront avec chacun, puisqu'ils doivent se plier aux exigences de la vie courante ; mais les principes resteront toujours les mêmes et ils se ramèneront tous à celui-ci : le meilleur moyen de persévérer dans la fuite du péché, c'est de pratiquer la prière, les bonnes œuvres et les sacrements.

Ici l'action surnaturelle rejoint, sans le supprimer, notre effort individuel, et c'est elle qui le féconde. Dieu ne refuse pas sa grâce à celui qui fait tout ce qu'il peut, affirment les théologiens. Nous pouvons compter absolument sur lui, mais à la condition que nous ne négligions pas de lui rendre nos devoirs et de solliciter son appui.

Nous lui prouverons, en outre, notre bonne volonté, en nous dévouant à son service davantage que ce n'est rigoureusement prescrit. C'est un moyen fort recommandé pour triompher des tentations et rompre avec de mauvaises habitudes, que de déployer son activité en œuvres de zèle. L'homme ne saurait rester inactif, et d'ailleurs l'oisiveté est la mère de tous les vices. Par conséquent, il ne faut pas se borner à retrancher nos occupations dangereuses : il faut leur substituer des activités d'apostolat qui, tout en procurant le bien des autres, auront comme premier et principal avantage de nous perfectionner nous-mêmes. Se dévouer à la cause du Christ et rester soi-même l'ennemi du Christ en s'obstinant dans le péché, est une contradiction. Mettons donc des germes de vertus actives dans notre âme, et, si nous savons les y cultiver, ils y étoufferont les germes empoisonnés. Dans ce champ, les œuvres ne manquent pas, depuis la méditation, l'aumône, l'assistance aux malades, jusqu'à cette floraison de groupements de toutes sortes qu'on réunit sous le nom générique d'Action catholique. La difficulté serait plutôt de choisir ce qui convient le mieux à nos possibilités et à notre tempérament, mais nous prendrons la précaution de nous faire orienter par des conseils autorisés et prudents. Non seulement tout le temps que nous aurons passé à répandre le bien autour de nous sera autant de pris sur l'ennemi qui ne cesse de nous harceler ; mais encore l'habitude de vivre dans une atmosphère de foi et de zèle développera en nous des aptitudes plus hautes et des vigueurs inespérées.

Notre tâche se couronnera par la pratique des sacrements. En fait, cela revient à dire : par la pratique de la communion. L'Eucharistie est le secret qui permet de résister aux tentations les plus diverses comme les plus violentes. « Je puis tout en Celui qui me fortifie, » affirmait l'Apôtre, et c'est dans l'Eucharistie que nous nous unissons à ce Dieu qui seul peut guérir, relever, conserver nos pauvres cœurs. La pratique de la communion fréquente est d'ailleurs la suite logique et normale de celle de la confession fréquente que nous avons déjà préconisée. Nous n'avons pas à dire, en ce moment, tous les bienfaits qu'elle nous garantit. Sans sortir de la question qui nous occupe, bornons-nous à signaler qu'elle est l'antidote du péché, le remède contre la tentation, la source de la force, le gage de la persévérance. Heureux ceux qui savent comprendre cela; plus heureux encore ceux qui ont le courage de traduire cette conviction dans leurs actes. Communier le plus souvent possible, communier chaque jour si l'on peut, c'est se créer une assurance contre le mal; c'est aussi démontrer à Dieu que l'on regrette de s'être éloigné de lui et qu'on veut ne plus s'en séparer désormais.

* *

M. f., loin de s'écarter de nos réflexions sur le sacrement de pénitence, ces quelques mots sur la persévérance chrétienne en complètent le cycle. Un sacrement, en effet, ne produit ses heureux résultats que dans la mesure des dispositions que chacun apporte à le recevoir. Pour que les absolutions reçues atteignent plus pleinement leur but, pour que nos confessions purifient davantage et pour plus longtemps nos âmes, nous ne devons rien négliger. Ne nous bornons pas à demander pardon au Seigneur : témoignons-lui, par une fermeté à toute épreuve, que nous l'aimons par-dessus tout et que nous sacrifions tout à son amour. Ainsi soit-il.

LXII

LES MODES EXCEPTIONNELS DE RÉMISSION DES PÉCHÉS

Mes frères,

Nous nous sommes étendus longuement sur tout ce qui se rapporte au sacrement de pénitence, parce

que c'est le moyen normal institué par N.-S. J.-C. pour la rémission des péchés. Mais il arrive parfois que ces péchés soient pardonnés d'une autre façon. Il convient donc d'indiquer quels sont les modes exceptionnels qui peuvent aboutir à ce résultat, et c'est pourquoi nous dirons un mot de la rémission par le baptême, — puis par l'extrême-onction, — et enfin par la charité parfaite, ou par ce qu'on appelle « la rémission indirecte » des péchés.

I. — *Le baptême*

En principe, le sacrement de baptême a été institué pour effacer la tache originelle et nous élever au rang d'enfants de Dieu. Son rôle normal ne vise donc qu'à détruire les conséquences d'un seul péché, et d'un péché que nous n'avons pas commis. En effet, nous ne pouvons en aucune manière être considérés comme les auteurs responsables de la désobéissance de nos premiers parents ; nous en subissons seulement les conséquences, comme on porte les charges d'un héritage malheureux. Parmi ces résultats de la révolte initiale, il y a ce fait que nous sommes constitués, en naissant, dans l'inimitié du Seigneur. Le Dieu très bon consent dans le baptême à nous décharger de notre indignité et va même jusqu'à nous adopter pour ses fils ; le baptême peut donc, de lui-même, être considéré comme un mode de rémission, mais simplement en ce qui concerne le péché originel.

Il convient d'ajouter toutefois qu'en nous libérant de l'esclavage infernal, le baptême laisse peser sur nous certaines des sanctions qui furent édictées lors de l'expulsion d'Adam et d'Eve du paradis terrestre qu'ils ne méritaient plus. Nous restons sujets à l'ignorance, à la concupiscence, à la douleur et à la mort. Le baptême ne nous enlève pas cette faiblesse malheureuse qui nous incline vers les péchés actuels ; il ne l'aurait pu, d'ailleurs, qu'en amoindrissant singulièrement le mérite de notre résistance aux tentations.

Tel est l'effet principal du baptême. Il se produit lorsque ce sacrement est reçu, soit par un petit enfant, incapable encore d'offenser Dieu personnellement, soit par un adulte qui n'aurait absolument aucune faute, même vénielle, à se reprocher. Mais généralement les grandes personnes qu'on baptise ont des péchés actuels sur la conscience. Alors, pour elles, le baptême deviendra le sacrement de la rémission totale. Non seulement la faute originelle disparaîtra, mais avec elle toutes les fautes actuelles dont le néophyte s'était rendu coupable. Peu importe que ces péchés soient véniels ou mortels : le pardon est toujours complet. Il l'est même à ce point que le baptême dépasse le sacrement de pénitence et remet intégralement la peine temporelle due au péché. C'est une réconciliation absolue que Dieu accorde à l'âme qui s'offre à lui.

On nous objectera tout de suite que, lorsque l'évêque ou son délégué procède à un baptême d'adulte, on a soin d'exiger d'abord du néophyte une accusation loyale et contrite de ses péchés, de même que dans la confession ; puis l'absolution est donnée, sous une forme conditionnelle, sitôt que la personne a été baptisée et a été ainsi rendue capable de la recevoir avec fruit. — Nous répondrons que cette pratique est purement disciplinaire. Elle se fonde sur les motifs les plus prudents et les plus sages : elle tend à imprégner l'âme du regret de son passé et d'un réel ferme propos pour l'avenir. De plus, lorsqu'il s'agit d'abjurations d'hérétiques, il se peut que le baptême conféré alors soit inutile, parce que celui reçu antérieurement a pu être valide. L'impossibilité de trancher ce doute nécessite la réitération exceptionnelle du sacrement ; mais si c'est le premier qui, en fait, a été efficace, le second ne produit aucun résultat et l'absolution devient indispensable pour la rémission des péchés. Cela ne va donc nullement contre le principe que nous avons posé.

De plus, cette règle n'englobe pas les cas, nombreux surtout en pays de mission, où, à cause d'une nécessité urgente, le baptême est conféré à un adulte soit par un simple fidèle, soit même par un prêtre qui, pour un motif grave, serait empêché d'agir suivant les formes dont il est question. Dans tous ces cas aucune hésitation ne peut subsister, puisqu'il n'y a ni aveu ni absolution : le baptême n'en produit pas moins son effet total, quoique extraordinaire, de rémission de tous les péchés actuels, avec la peine qu'ils avaient encourue.

Les fidèles de certains siècles éloignés s'étaient si profondément pénétrés de cette vérité qu'ils en avaient tiré une conséquence un peu exagérée : ils retardaient le baptême jusqu'à ce que fût achevé l'âge des passions fougueuses, et même jusqu'à l'heure de la mort, afin d'obtenir en ce moment-là une rémission plus complète, de se présenter aux portes du ciel avec une âme mieux purifiée, et d'éviter les douloureuses sanctions du purgatoire. La combinaison était ingénieuse. Elle présentait pourtant deux défauts essentiels : elle privait ces pauvres gens, durant presque toute leur vie, des grâces sacramentelles qui sont si importantes, et elle les exposait, s'ils trépassaient brusquement, au redoutable péril de mourir sans baptême. L'Eglise a donc eu mille fois raison d'abolir cette coutume et de prescrire le baptême des enfants le plus tôt possible après leur naissance. Cela n'empêche point que, pour les adultes, le baptême est un moyen exceptionnel de rémission.

II. — *L'extrême-onction*

Le but du sacrement d'extrême-onction n'est pas, lui non plus, de se substituer à l'absolution sacerdotale. Il consiste à effacer seulement les restes des péchés, en même temps qu'à fortifier contre les tentations dernières, à aider à mourir saintement, et même à rendre la santé corporelle si Dieu le juge à propos. Il y a donc une différence énorme entre l'extrême-onction et le sacrement de pénitence, dans toute la mesure où le pardon des restes du péché se distingue d'avec le pardon du péché lui-même. Cela est juste, cela est logique : on ne voit pas pourquoi Dieu, qui ne crée rien d'inutile, aurait constitué deux sacrements pour une seule chose. De plus, si l'extrême-onction avait tous les effets de la pénitence, beaucoup de personnes, hésitant devant l'effort d'une confession toujours pénible, essaieraient de s'en dispenser en escomptant le pardon de leurs fautes par un rite moins onéreux ; le plan divin serait déjoué, et les âmes courraient un risque épouvantable, car l'extrême-onction ne pouvant être administrée qu'en danger de mort, on n'est jamais sûr d'avoir le temps de la recevoir. Il est donc infiniment préférable de tenir toujours sa conscience en règle par les procédés ordinaires.

Cependant il arrive qu'un homme, surpris par la

maladie, ait perdu l'usage de ses sens avant d'avoir pu appeler un confesseur. Le prêtre ne se trouve plus en présence que d'un agonisant, qui ne peut accuser ses péchés, ni même se rendre compte de l'absolution qu'on lui donne. Cette âme sera-t-elle abandonnée ? Non, m. f. ; la miséricorde de Dieu est trop généreuse pour cela.

Une voie exceptionnelle de rémission lui est ouverte alors par le sacrement des infirmes.

Que l'on nous permette de citer, avant tout, le passage de l'Epître de S. Jacques qui promulgue la loi du sacrement d'extrême-onction, établi par le Christ lui-même : « Si quelqu'un parmi vous est malade, qu'il fasse venir les prêtres de l'Eglise et qu'ils prient sur lui en l'oignant d'huile au nom du Seigneur ; et la prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le soulagera, et, s'il a des péchés, ces péchés lui seront remis. »

Il résulte de ce texte que l'on doit reconnaître à l'extrême-onction un double effet : celui du soulagement et celui de la rémission. C'est ce dernier qui nous intéresse actuellement. Nous venons de voir que, normalement, il ne doit s'entendre que du pardon de ces restes de fautes qui subsistent après l'absolution sacramentelle ; c'est même pour cela que, quand la chose est possible, la confession précède toujours l'administration du sacrement des infirmes. Mais on remarquera que les paroles de S. Jacques, interprète éminemment autorisé du Seigneur, ne sont nullement limitatives. Elles ne se bornent pas à envisager une rémission circonscrite dans le domaine strict que nous indiquions à l'instant. Elles permettent donc d'admettre que, quand la confession ne peut avoir lieu, l'autre sacrement y supplée, et c'est bien ainsi que l'a toujours entendu l'Eglise, qui ne saurait errer en pareille matière.

S'il s'agit de péchés véniels, le Catéchisme du Concile de Trente s'exprime avec une parfaite netteté : « Les pasteurs enseigneront, dit-il, qu'à ce sacrement se trouve attachée une grâce qui remet les péchés, et même directement les péchés légers ou véniels, comme on les appelle communément ; car, pour les fautes mortelles, elles sont effacées par le sacrement de pénitence. L'extrême-onction n'a pas été instituée directement pour remettre ces sortes de fautes, le baptême et la pénitence seuls ont la vertu de produire cet effet. » On le voit, ce texte très simplement affirmatif au sujet des fautes vénielles, se contente d'indiquer que les péchés graves ne sont pas remis par l'extrême-onction d'une manière directe. Mais par le fait même, il permet de conclure qu'il les efface indirectement. Le cardinal Billot résume fort bien toute la doctrine de l'Eglise sur cette question lorsqu'il pose en thèse que les sacrements des vivants, en général, produisent parfois les effets des sacrements des morts, comme nous aurons à l'expliquer tout à l'heure. Il applique ensuite ce principe à l'hypothèse que nous envisageons, c'est-à-dire à celle où un pécheur, privé de l'état de grâce et en danger de mort, n'a pu recevoir le sacrement de Pénitence. Et il affirme sans hésitation que l'extrême-onction possède alors une efficacité analogue à celle dont aurait joui l'absolution sacramentelle, ce qui revient à dire qu'elle justifie l'âme en remettant le péché mortel. L'éminent théologien s'appuie sur le verset de S. Jacques qui domine tout le problème, mais aussi sur la formule sacramentelle qui est imposée pour l'extrême-onction : « Que, par cette onction, le Seigneur pardonne tout ce en quoi tu as péché. » Si le sacrement ne possédait pas la vertu de détruire, en cas de besoin, le péché même mortel, la forme officielle qui en constitue l'une des parties intégrantes ne correspondrait plus à la réalité, le symbole matériel perdrait sa raison d'être ; le sacrement lui-même serait détruit. Autant d'impossibilités qui obligent à adopter la doctrine contraire.

La vérité de celle-ci est éclatante ; mais il ne suffit pas d'en être sûr, il importe d'en tirer une conclusion d'ordre pratique. Puisque l'extrême-onction possède ce merveilleux pouvoir d'effacer les traces de nos fautes, de nous purifier directement de nos péchés véniels et même, ce qui est encore plus capital, de nos péchés mortels en certains cas, le double devoir nous incombe d'en procurer la faveur aux malades de notre entourage, et de prendre nos dispositions assez à l'avance pour que nous n'en soyions pas privés nous-mêmes aux approches de l'agonie.

Il n'y a pas de plus grand service à rendre à quelqu'un que d'assurer son salut et son éternité bienheureuse ; il n'y a pas d'obligation plus grave envers soi-même que de prévoir tous les moyens d'atteindre à notre suprême but. Parfois des craintes ridicules ou une sensibilité criminelle poussent même certains chrétiens à retarder outre mesure l'administration d'un malade. Dieu nous garde d'une imprudence aussi folle, d'une aussi redoutable responsabilité !

III. — *Les autres modes exceptionnels de rémission*

Nous ne pouvons achever la question de la rémission des péchés sans signaler, ne fût-ce que par quelques mots rapides, certaines autres modalités qui, par extraordinaire, garantissent notre réconciliation avec le bon Dieu.

1. Déjà nous avons indiqué la valeur de *l'acte de charité ou de contrition parfaite*. On ne peut être à la fois l'ami et l'ennemi de Dieu. L'homme qui, s'élevant au-dessus de tout intérêt égoïste, de tout point de vue personnel, témoigne au Seigneur qu'il l'aime à cause de sa perfection même, de sa bonté infinie, et qu'il désavoue absolument tout ce qui serait de nature à le séparer de lui, cet homme obtient, par le fait même, de rentrer en grâce auprès de son Créateur. Il ne sera pas dispensé de soumettre ses fautes au jugement du confesseur ; mais sans attendre que ce devoir soit accompli, il se trouvera justifié par la seule puissance de son amour.

2. Mais Notre-Seigneur a déclaré qu' « il n'y a pas de plus grande preuve d'amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime. » Celui qui, contraint de choisir entre la mort et le reniement, opte pour l'épreuve du *martyre* et le subit jusqu'au bout sans défaillance, obtient aussi, par le fait même, la rémission pleine, totale et immédiate des péchés qu'il avait commis. Il demeure toujours bien entendu que le véritable martyre est celui-là seul qui est subi uniquement en vue de Dieu et, en principe, sans que la victime ait opposé une résistance active.

La prudence de l'Eglise interdit d'ailleurs aux fidèrles de s'exposer d'eux-mêmes à ce redoutable péril. Le téméraire qui oserait enfreindre cette consigne s'exposerait à ne pas recevoir, à cause de sa présomption, les grâces spéciales qu'il lui faut pour persévérer jusqu'à la fin : une faiblesse de la dernière minute pourrait ainsi changer en catastrophe le triomphe rêvé.

3. Si étrange que cela paraisse au premier abord, il arrive parfois que le sacrement de pénitence, au

lieu de remettre directement les péchés comme c'est son but et son rôle normal, les remette d'une façon indirecte. Le résultat est le même, sans doute, mais obtenu par une voie différente qu'il importe de signaler. Le Concile de Trente a proclamé que les péchés dont on n'est pas parvenu à se souvenir après un sérieux examen de conscience, sont censés inclus dans l'aveu et sont remis avec les autres. L'absolution ne sera pourtant pas directe, puisqu'elle ne peut porter que sur des faits explicitement soumis au jugement du confesseur ; il n'y aura même pas de pardon accordé judiciairement en vertu de la juridiction qu'exerce le prêtre. Mais, comme le pénitent a fait tout ce qu'il a pu pour remplir les conditions nécessaires et que, de bonne foi, il se croit suffisamment disposé, le sacrement lui rend la grâce sanctifiante ; comme d'autre part cette dernière ne peut coexister avec le péché mortel, celui-ci disparaît et sa rémission est ainsi obtenue indirectement. Le même raisonnement est valable dans toutes les hypothèses qui supposent que, pour une raison légitime, un aveu absolument complet et détaillé n'a pas pu être effectué avant l'absolution.

4. Il y a plus : tous les sacrements des vivants, sans exception, peuvent quelquefois rendre la grâce sanctifiante, quoique, en règle fondamentale, on soit tenu de l'avoir préalablement reconquise par la confession lorsqu'on désire les recevoir. Le chrétien qui communie, qui reçoit le sacrement de confirmation, de mariage, d'ordre ou d'extrême-onction, en jugeant, dans toute la sincérité de sa conscience, qu'il est en état de grâce, se trompe quelquefois, sans qu'il lui soit possible de s'en apercevoir et, par suite, de se réconcilier avec Dieu par le sacrement de pénitence. Il ne commet pas de sacrilège puisque son intention est droite et qu'il ne désire que le bien. Tout au contraire, le sacrement des vivants qu'il reçoit lui communique alors la justification qu'il croyait posséder déjà et assure la rémission de ses péchés.

5. Nous devons ajouter, à la suite de S. Thomas, en ce qui concerne exclusivement les *péchés véniels*, que ceux-ci peuvent être remis, moyennant des conditions appropriées, non seulement par la réception de n'importe quel sacrement, mais encore par le moyen de tous les sacramentaux.

6. Quant à la peine temporelle, maintenue après la rémission, elle peut être diminuée, ou même complètement supprimée par le gain des indulgences, partielles ou plénières, que l'Eglise a établies dans cette intention et qui nous permettent de puiser, pour satisfaire à la justice divine, dans le trésor inestimable accumulé par les mérites de N.-S. J.-C., de la Sainte Vierge et de tous les saints.

* *

M. f., nous ne saurions trop insister, en terminant, sur ce que ces divers modes exceptionnels de rémission des péchés présentent d'anormal, d'irrégulier et même quelquefois d'aléatoire dans la pratique. Leur concession prouve une fois de plus l'extrême clémence de Dieu, qui cherche avant tout notre salut. Nous ne devons pas en abuser pour les transformer en échappatoires qui dès lors deviendraient vaines, ni pour nous endormir dans une sécurité trompeuse, qui nous détournerait du sacrement de pénitence, canal ordinaire de la rémission de nos fautes, et que rien ne peut nous faire négliger. Ainsi soit-il.

ENTRETIENS SUR L'ACTION CATHOLIQUE

VIII

L'ENSEIGNEMENT DU CATÉCHISME, TACHE D'ACTION CATHOLIQUE

Entrons un peu, m. f., dans le détail des formes infiniment variées que peut prendre l'action catholique. Si, comme nous l'avons vu, le but général de cette action est de tout instaurer dans le Christ, il est clair que l'enseignement des vérités religieuses doit y avoir la première place.

I. — *Le besoin urgent de catéchisation*

La déchristianisation de notre société est telle que, non seulement on ne *pratique* plus la religion chrétienne, mais on ne la *connaît* plus.

Dans ces conditions, l'enfant ne peut plus apprendre, comme il le faisait autrefois, les premiers éléments de sa foi au foyer familial. Combien de prêtres s'aperçoivent que le petit garçon ou la petite fille de 9 à 10 ans qui vient les trouver pour commencer son catéchisme, ignore tout de la religion, parfois même jusqu'au signe de croix, ou aux prières essentielles !

Vous devinez, m. f., combien la tâche du prêtre devient difficile, pour ne pas dire impossible. En deux ans, alors que les enfants sont très nombreux, qu'il les a à peine quelques heures par semaine, il ne peut les équiper vraiment pour la vie.

Il faudrait pouvoir atteindre ces enfants plus tôt, dès l'âge de raison, et leur apprendre, de mille manières, tout ce qu'autrefois ils apprenaient dans leur famille avant de venir au grand Catéchisme : connaissance sommaire de la vie de Jésus-Christ, et même de l'Ancien Testament, prières, pratique de l'examen de conscience, et donc connaissance déjà précise des commandements de la morale.

Durant les deux années de catéchisme officiel, il faudrait aussi pouvoir mieux s'adapter à eux, suivre les retardataires, répartir les enfants par petits groupes, afin de mieux les suivre personnellement. Sinon, le temps officiel du catéchisme peut passer, et l'enfant donner l'apparence qu'il sait l'essentiel, alors que parfois (ce n'est pas impossible) il n'a même pas la foi.

Toutes ces remarques prennent encore plus d'urgence, si nous songeons aux paroisses de campagne qui n'ont pas de prêtre résident. Vous savez qu'en certains diocèses elles sont très nombreuses. Et ce sont précisément celles où les enfants auraient le plus besoin qu'on s'occupât d'eux.

Ignorance religieuse totale. Impossibilité pour le prêtre seul d'y remédier. Tels sont les deux éléments du problème qui doit nous préoccuper.

II. — *Le rôle que peuvent jouer les laïcs*

C'est là qu'intervient la réponse que peuvent faire des laïcs de bonne volonté.

On les imagine déjà aisément remplissant la fonction d'auxiliaires, qui feront répéter les leçons, apprendre les prières, réciter la lettre du catéchisme.

Il faudra souvent faire beaucoup plus. Combien de fois le prêtre, en raison des difficultés dont nous venons de parler, sera-t-il obligé de leur confier un